

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Hopkins: S'il n'y avait pas toutes ces ressources énergétiques en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, le gouvernement n'aurait pas l'assiette fiscale qu'il a aujourd'hui parce qu'il n'y aurait pas toutes ces industries qui utilisent cette énergie. Le centre du Canada a connu une expansion rapide en raison des sources d'énergie disponibles.

Donc, les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ont pu compter sur cette base industrielle solide pour générer leurs revenus. Grâce à ces revenus, nous pouvons. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est avec regret que je dois interrompre le député qui a déjà dépassé de quelques minutes le temps qui lui était accordé.

Des voix: Encore, encore!

M. Hopkins: S'il vous plaît, une phrase pour terminer.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député peut terminer sa phrase, il y a consentement unanime.

M. Hopkins: Je terminerai sur une note réjouissante. Avec les revenus fiscaux générés grâce à la solide base industrielle du Canada et à notre capacité de vendre des produits partout dans le monde, nous pouvons financer les programmes sociaux nationaux comme l'assurance-soins médicaux, les pensions de vieillesse et l'assurance-chômage. C'est la direction qu'il nous faut prendre. Si nous le voulons vraiment et si nous nous y engageons, nous le ferons.

Des voix: Bravo!

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Madame la Présidente, nous étudions aujourd'hui une mesure prévoyant l'emprunt de milliards de dollars. La population canadienne veut peut-être savoir que l'on nous demande d'emprunter un montant n'excédant pas 24,8 milliards de dollars sous forme d'emprunts et par la vente de valeurs au Canada. En plus, le gouvernement affirme que, cette année, nous devons emprunter 750 millions de dollars de plus. Nous en sommes donc à un total de 25,55 milliards de dollars. C'est ce que le gouvernement du Canada veut emprunter. C'est beaucoup d'argent! Quel sera le taux d'intérêt applicable à ces emprunts? Que nous coûteront-ils à long terme? Le débat d'aujourd'hui est grave.

Chaque année, des projets de loi portant pouvoir d'emprunt sont étudiés au Parlement. Il semble que chaque année, les montants augmentent. Il est déplorable de constater que le gouvernement conservateur se trompe presque tout le temps dans ses prévisions économiques.

Si l'on consulte le budget de M. Wilson pour l'an dernier, on constate qu'il prévoyait un taux d'intérêt de 7,8 p. 100 pour cette année. Le taux d'intérêt annuel moyen est bien supérieur à 7,8 p. 100. Aujourd'hui, les banques exigent plus de 12,5 p. 100 d'intérêt sur les prêts.

Il est intéressant aussi de se rappeler que, dans l'exposé budgétaire de la semaine dernière, on disait que les mesures budgétaires de M. Wilson réduiraient le déficit de moitié pour le ramener à 15 milliards de dollars en 1993-1994. Nous ne pouvons même pas prédire ce qu'il va advenir du taux d'escompte jeudi. Comment pouvons-nous dire que dans cinq ans le déficit sera de 15 milliards de dollars? A mon avis, nous devrions arrêter d'induire les Canadiens en erreur en faisant ce genre de prévisions dans le budget du Canada.

• (1230)

Lorsqu'on lit un des documents budgétaires intitulé *Perspectives économiques du Canada dans les années 90*, il saute aux yeux que le gouvernement sait que nous allons entrer dans une récession très prochainement. Nous sommes saisis d'un projet de loi d'emprunt visant à emprunter plus de 25 milliards de dollars à l'un des taux d'intérêt réels les plus élevés depuis la Crise des années 30. Ce budget va non seulement faire monter les taux d'intérêt, mais aussi augmenter la dette nationale, le chômage et le nombre des assistés sociaux au Canada. Il va entraîner une récession pour de nombreuses raisons.

Les députés devraient lire les documents budgétaires déposés jeudi dernier par le ministre des Finances (M. Wilson). Dans le tableau 2 des perspectives de l'économie canadienne, on peut voir que les dépenses du produit intérieur brut étaient passées à 4,5 p. 100 en 1988. En 1990, elles seront retombées à 1,7 p. 100. En 1988, le taux de consommation s'élevait à 4,3 p. 100. En 1990, il ne sera plus que de 0,9 p. 100. En 1988, le taux des investissements résidentiels était de 4,8 p. 100. En 1990, il sera égal à -8,6 p. 100. En 1988, le taux des investissements non résidentiels des entreprises était de 17,8 p. 100 alors qu'en 1990 il sera retombé à 3,8 p. 100. En 1988, le taux des machines et équipement s'élevait à 21,6 p. 100. En 1990, il ne sera plus que de 5,6 p. 100.

Si on les additionne tous, on voit que la demande interne finale en 1988 était de 5,9 p. 100 et qu'elle sera de 0,7 p. 100 en 1990. En 1980, les mises en chantier de logements étaient au nombre de 223 000. En 1990, en dépit de l'expansion démographique, elles ne seront plus au Canada que de 170 000. En 1988, l'IPC était de 4,1 p. 100. En 1990, il sera de 4,4 p. 100.

Un des plus importants indicateurs économiques, le taux de chômage, était de 7,7 p. 100 en 1980, de 8,2 p. 100 en 1989 et en 1990 il sera de 8,5 p. 100.